

Département de la Charente-Maritime

Commune de Saint-Sauveur d'Aunis
Impasse Moulin Corneau
Rue de la Grosse Planche

Lotissement Le Manège

Plan de bornage et de vente

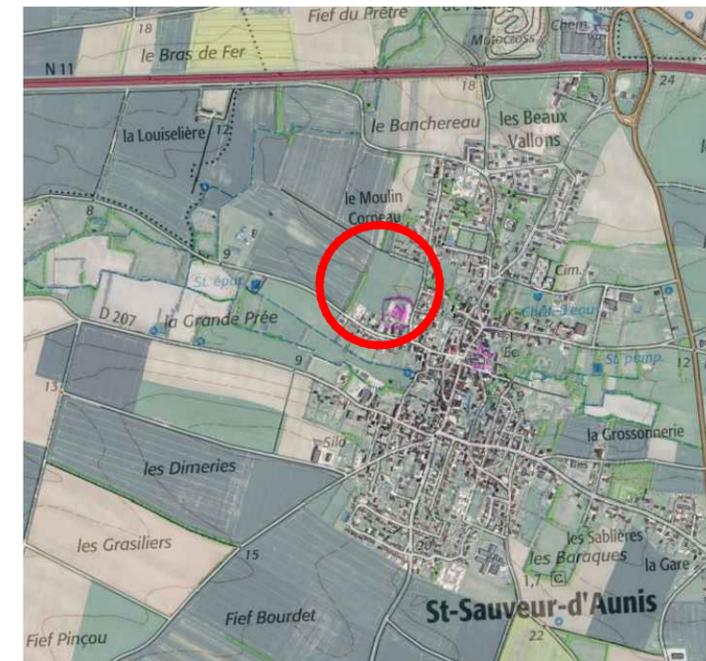
Lot n° 2

Cadastré: ZT n° 311

Surface : 449 m²

Permis d'aménager n° PA 017396 19 C0006
délivré le 03 janvier 2020.

Plan de situation



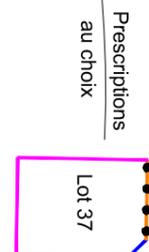
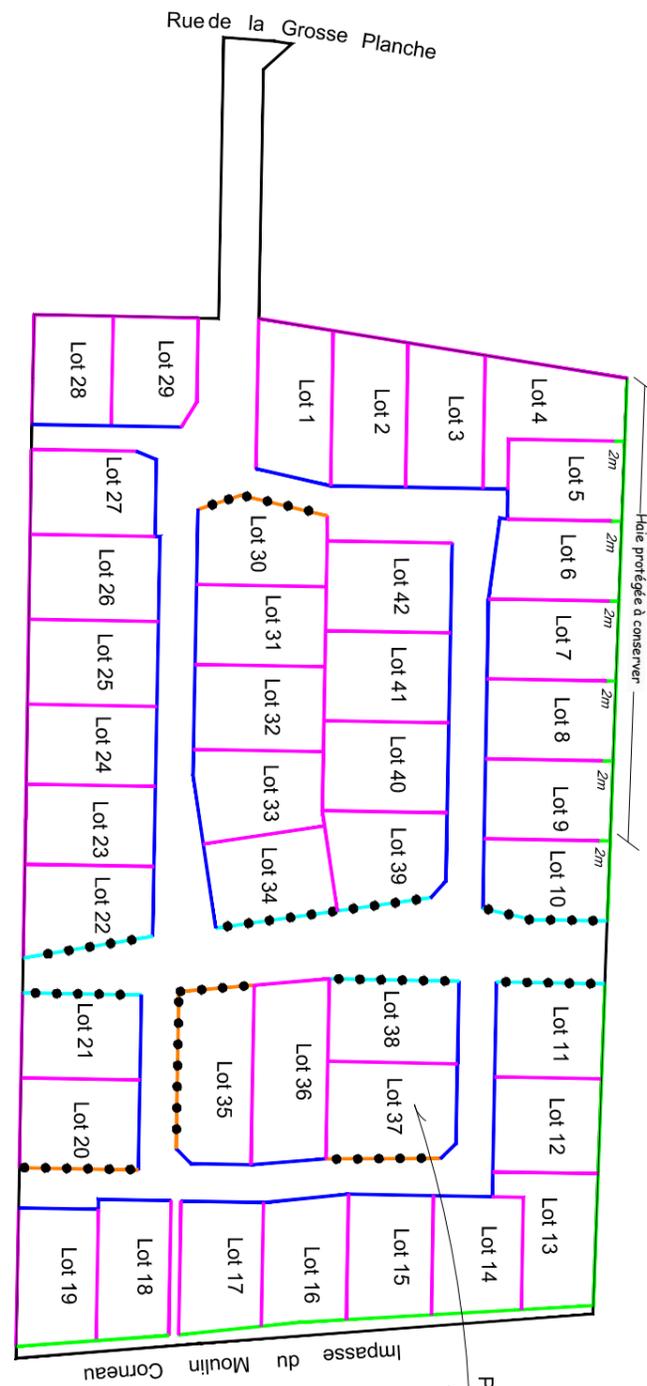
Vous êtes notre bien le plus précieux!

Groupe MARTEL
LIEUX DE VIE & SERVICES
IMMOBILIERS



GpM
Groupe MARTEL
LIEUX DE VIE & SERVICES
IMMOBILIERS

Commune de SAINT SAUVEUR D'AUNIS
Lotissement Le Manège
SCHEMA DES CLOTURES



Clôture non obligatoire
Possibilité de clore par un muret d'une hauteur de 1,20m.

- Mur d'une hauteur maximum de 1,50m
ou

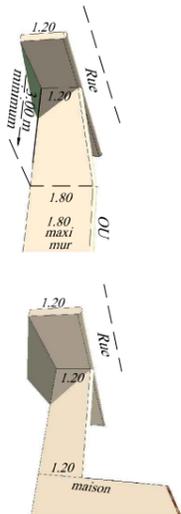
- Clôture végétale doublée ou non d'un grillage (hauteur maximum de 1,80m).

- Mur plein d'une hauteur maximum de 1,80m (faire transition régulière sur les premiers mètres à partir de l'alignement conformément à l'un des 2 schémas ci contre)
ou

- Grillage d'une hauteur maximum de 1,80m, obligatoirement doublé d'une haie.

Grillage d'une hauteur maximum de 1,80m, obligatoirement doublé d'une haie.
Possibilité de réaliser un mur plein d'une hauteur de 1,80m sur une longueur maximum de 6m dans la continuité du pignon de la construction principale implantée en limite séparative.

- Grillage d'une hauteur maximum de 1,80m, obligatoirement doublé d'une haie.



Les haies seront obligatoirement composées d'un mélange d'au moins trois essences locales variées

Maître d'Ouvrage

GPM IMMOBILIER
Avenue des Fourneaux
17690 ANGOULINS SUR MER
Tél : 05.46.37.03.00

E-mail : contact@gpm-immobilier.com

Architectes

AERTS ET PLANAS
59, Rue de la République
17300 ROCHEFORT
Tél : 05.46.88.07.48

E-mail : Nicolas.aerts@aerts-planas.com

Géomètre Expert

S.C.P. CHANTOISEAU-BOUTGES
54, Rue de Vaugouin
17000 LA ROCHELLE
Tél : 05.46.43.33.48

E-mail: geometres@bcge17.com

